

Lors de sa réunion tenue le 2 février 2022, le Conseil d'Administration a examiné les évolutions économiques et financières et a décidé de maintenir le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie inchangé à 6,25%.

Le Conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie s'est réuni le 2 février 2022 et a examiné les récents développements au niveau de la sphère économique et financière et les perspectives macroéconomiques à moyen terme qui montrent que :

Sur le plan international, et après avoir enregistré une récession inédite en 2020, l'activité économique mondiale s'est redressée au cours de l'année 2021, notamment dans la Zone Euro, principal partenaire commercial de la Tunisie. Cependant, et en dépit des avancées réalisées en matière de vaccination dans plusieurs pays, les incertitudes entourant les perspectives de l'activité pour la période à venir se sont accrues en raison, notamment, de la récente recrudescence des cas COVID-19 engendrée par la nouvelle souche du virus Omicron plus contagieuse.

Du côté des prix à la consommation, le Conseil relève la remontée de l'inflation dans le monde qui devrait revêtir un caractère persistant en perspective, en relation notamment, avec la poursuite des perturbations des chaînes d'approvisionnement et le maintien des prix de l'énergie sur des paliers élevés, en 2022. A cet effet, et après une phase d'expansion budgétaire et monétaire dictée par les retombées d'une crise sanitaire inédite sur l'activité économique, plusieurs banques centrales dans le monde sont entrées, depuis plusieurs mois, dans un cycle de resserrement de politique monétaire via des relèvements des taux directeurs afin de freiner les anticipations de l'inflation et parvenir à ramener son évolution aux taux-cibles à moyen terme.

Au niveau national, le Conseil relève une reprise relativement modérée de l'activité économique qui évoluerait au voisinage de 2,9% pour toute l'année 2021, avec des perspectives de reprise timides pour l'année 2022.

Du côté du secteur extérieur, et en dépit du creusement du solde commercial en relation avec la reprise de l'activité, le déficit des opérations courantes s'est établi à 6,3% du PIB pour toute l'année 2021 contre 6,1% une année auparavant et ce, grâce à la bonne tenue des revenus de travail qui ont culminé à 8.600 MDT. Par ailleurs, le niveau des réserves de change a fait preuve d'une certaine résilience en s'élevant à 23.313 MDT ou 133 jours d'importation au terme de l'année 2021.

Le Conseil note que, conformément aux précédentes prévisions, l'inflation a poursuivi sa tendance haussière en 2021, pour clôturer l'année à 6,6% contre 6,4% en novembre 2021 et 4,9% une année auparavant. La persistance des pressions inflationnistes a été également perceptible au niveau des principaux indicateurs de l'inflation sous-jacente à savoir « l'inflation hors produits alimentaires frais et prix administrés » et « l'inflation hors alimentation et énergie » qui se sont maintenus sur des paliers relativement élevés, de 6,1% et 6,4% respectivement contre 5% et 5,9% une année auparavant.

Le Conseil note que la progression des prix à la consommation enregistrée vers la fin de 2021 se poursuivra plus longtemps que ce qui avait été prévu précédemment. Les pressions inflationnistes au niveau des principales composantes de prix resteraient particulièrement importantes et risquent de porter l'inflation à des niveaux relativement élevés à moyen terme, en relation avec l'envolée des prix internationaux, notamment des produits importés, l'orientation vers la maîtrise des dépenses de subvention ainsi que l'impact engendré par le stress hydrique.

Le Conseil d'Administration, et après examen de la situation économique et financière, exprime sa forte préoccupation quant au retard accusé dans la mobilisation des ressources extérieures nécessaires pour le financement du budget de l'Etat pour 2022. Il exhorte toutes les parties prenantes pour parvenir à un consensus sur le programme de réformes permettant d'engager des négociations, avec le Fonds Monétaire International, sur un nouveau programme.

Le Conseil souligne l'importance de l'engagement du Gouvernement à mener les réformes structurelles